

Image not found or type unknown



Me séparer de mon concubin

Par **lafontaine**, le **15/04/2009** à **22:46**

Bonjour, je découvre par sms l'infidélité de mon concubin. comment puis-je prouver son infidélité via ces sms qu'il a effacés et ne pas passer pour une menteuse devant lui et elle et avoir des preuves. non m'a dit France Télécom que si je portais plainte et que même effacer cela était possible? oui ou non! De plus sur notre compte j'ai vu un retrait qui vient de France Télécom (cabine téléphonique public) est-ce possible de retrouver plus de détails sur cet appel? que j'ai déjà essayé auprès de la banque mais pour le moment pas d'information en plus. à par le retrait. n'aimerais savoir qu'elle aide j'ai droit puisque j'ai un travail à mi-temps donc 500 euros par mois si je veux me séparer de mon concubin et subvenir à mes enfants et partir dans la légalité. quels seront les premières démarches que j'aurai à faire? je vous en remercie par avance

Par **ravenhs**, le **15/04/2009** à **23:06**

Bonsoir, Si vous êtes en concubinage, la seule chose qu'il faut que vous fassiez c'est saisir le juge aux affaires familiales (jaf) pour qu'il fixe la résidence des enfants chez vous et une pension alimentaire pour vos enfants **communs**, sous réserve que votre concubin ait reconnu les enfants. Pour entamer cette procédure vous pouvez vous-même écrire directement au juge ou bien passer par un avocat (mais ce n'est pas obligatoire). Ensuite, pour connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre, rapprochez-vous de votre CAF. Pour le reste, prouver l'infidélité de votre concubin ne sert à rien puisque juridiquement les concubins n'ont aucune obligation de fidélité l'un envers l'autre; vous n'obtiendrez rien de ce chef. De même, n'étant pas mariée vous ne pouvez obtenir aucune prestation compensatoire ni aucune pension alimentaire pour vous-même. Bon courage

Par **lafontaine**, le **16/04/2009 à 07:34**

bonjour rnm merci ravenhs pour ta réponse.rnpour la résidence des enfants,sachant que le papa travail en déplacement aurai-je plus de chance ,ou a moin qu'il dit qu'il fera plu de déplacement?rnnous avons un crédit en commun et un compte joint pour la maison comment cela se passe pour ceci,et pour les frais médicaux de l'un de mes enfants .rnde plus les voitures sont a son nom ,comment cela se passe t'il?rne je crois que en fin de compte j'ai pas beaucoup de chance de ce coté là,on se démène dans sa vie de couple plus pour les enfants que pour soie ,on encaisse beaucoup moralement et en fin de comptedésolé mais mon morale a un peu chuté ce matin. rnm merci et bonne journée

Par **jeetendra**, le **16/04/2009 à 08:37**

bonjour, pour compléter la réponse de ravenhs, comme vous habitez le département de la Moselle, le cdad, le cidff peuvent vous aider, contactez les, tenez bon, cordialementrnrnCDAD de Meurthe-et-MosellernrnRue du Général Fabvierrnrn54035 Nancy cedexrnrnrnCIDFF de MOSELLErnrn2, rue du Haut de Sainte Croixrnrn57000 METZrnrnTél : 03 87 76 03 48rnrnFax : 03 87 76 31 79rnrncidff-cidf.metz@wanadoo.frCet e-mail est protégé contre les robots collecteurs de mails, votre navigateur doit accepter le Javascript pour le voirrnrnrnCIDFF de MOSELLE ESTrnrnMairie - avenue Saint Rémyrnrn57600 FORBACHrnrnTél : 03 87 84 31 25rnrnFax : 03 87 84 30 32rnrncidff-cidf-bhl57@wanadoo.fr

Par **lafontaine**, le **16/04/2009 à 10:06**

merci jeetendra pour tes adressesrnrnvivant sous le même toît tous les deux en attendant puis je déjà demander des aides et les percevoir et mettre tout en place pour cela .pour trouver un appartement ectt.rna-t-il le droit de me mettre a la porte?rncar je vois déjà qu'il va me dire en attendant tu paie ceci et cela,tu fais sa et sa ectttt... cela va pas être évident et tout ceci me stresse énormément rien qu'a y penserrnm merci pour vos réponses

Par **jeetendra**, le **16/04/2009 à 10:30**

prenez également contact avec une assistante sociale pour voir ce qu'il y a possibilité de faire sur le plan social (logement, caf, apl, etc.), encore courage à vous, bonne journée, tenez bon

Par **lafontaine**, le **18/04/2009 à 19:28**

bonjour jeetendrarnj'aimerais savoir ou puis je trouver un modèle de lettre a écrire au jafnrnm merci par avance